

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL159

présenté par

M. Vicot, Mme Pic, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, Mme Karamanli et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 95, après le mot :

« grâce »,

insérer les mots :

« à un recrutement massif de policiers et de gendarmes, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe socialistes et apparentés vise à rappeler une évidence : ce sont de moyens humains dont la police et la gendarmerie ont besoin avant toute autre chose.

Si l'objectif du doublement des effectifs sur le terrain pourra être atteint grâce à la transformation numérique et à une meilleure gestion des effectifs, il importe d'explicitier dans ce paragraphe du rapport que c'est surtout les recrutements supplémentaires qui permettront de l'atteindre.

Le groupe socialistes et apparenté ne cessera de déposer des amendements aux projets de loi de finances successifs pour renforcer le rythme des recrutements.